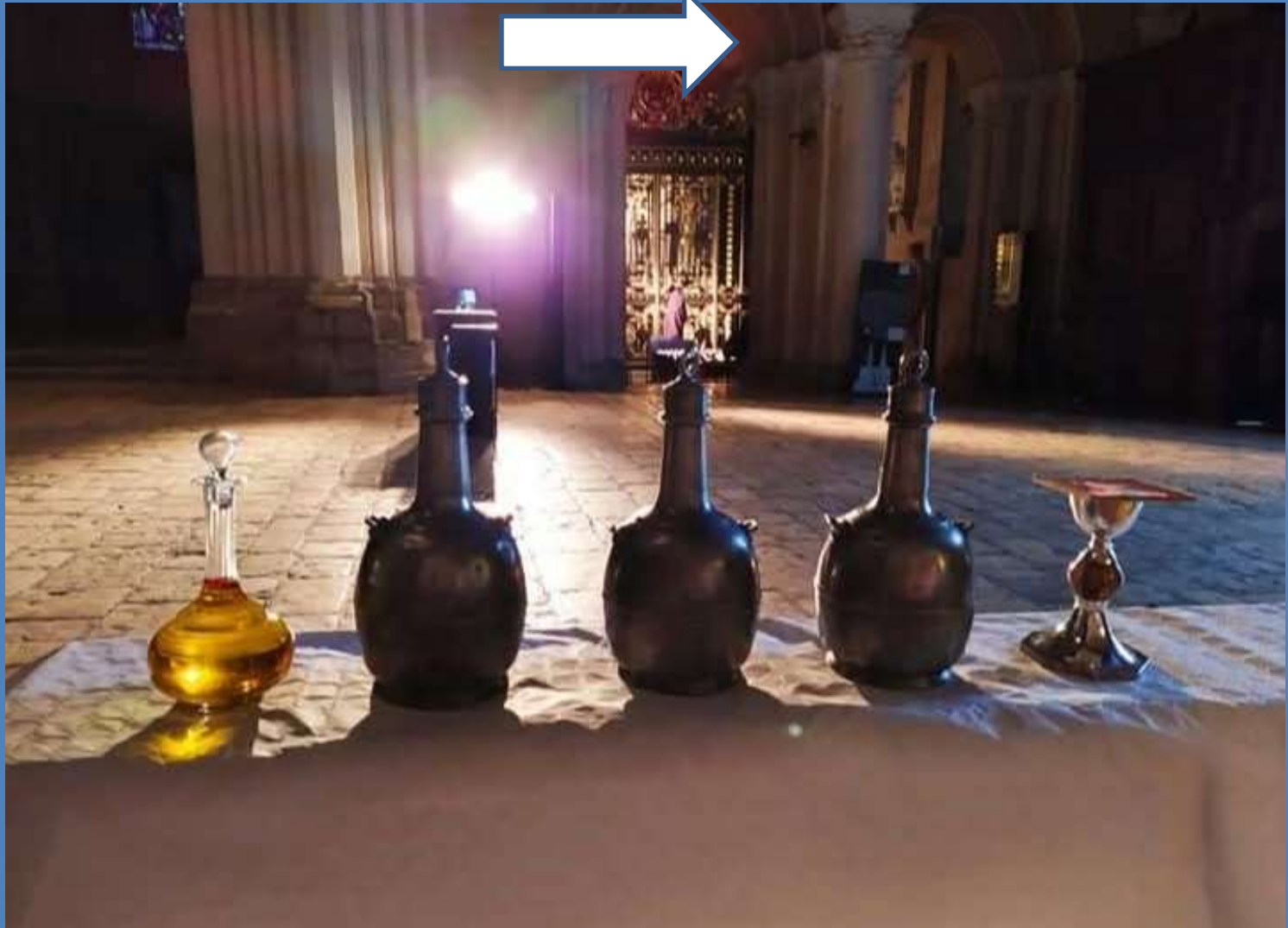


N.D. DE CHARTRES MESSE CHRISMALE 2025





Dans le rite actuel de la messe chrismale, l'évêque **bénit l'huile des malades** qui, « avec la bénédiction de Dieu, soulagera le corps, l'âme et l'esprit des malades qui en recevront l'onction ».

Il bénit ensuite **l'huile des catéchumènes** que l'on utilisera au cours des étapes de la préparation du baptême. Comme l'exprime la prière de bénédiction : « Elle soutiendra les forces de ceux qui sont en marche vers le baptême, afin qu'ils accueillent la Bonne Nouvelle et s'engagent de grand cœur dans l'effort de conversion dans le sacrement qui fera d'eux des enfants du Père ». Enfin l'évêque consacre, dans une prière solennelle, **le saint Chrême**. Par lui sera donnée « l'onction » du Christ, qui fait les chrétiens, « membres de Jésus Christ, prêtre, prophète et roi ». Pour les baptisés et les confirmés, il est le signe du don de l'Esprit Saint par la nouvelle naissance dans l'Eglise. Il est aussi le signe de la consécration au service du Christ et de leurs frères, pour ceux qui sont appelés aux ministères de l'Eglise, évêques et prêtres.

Remises aux prêtres et aux laïcs délégués des paroisses, ces Huiles Saintes seront employées tout au long de l'année pour les sacrements célébrés partout dans le diocèse.